

Flash Economie

N° 57
23 décembre 2024

Le cercle vicieux du sous-investissement en Europe avec l'attractivité des Etats-Unis

L'attractivité des Etats-Unis pour les entreprises européennes est de plus en plus forte.

En 2024, les entreprises de l'Union européenne ont réalisé 29% de leurs investissements industriels dans l'Union européenne puis 26% de leurs investissements industriels aux Etats-Unis.

Cette attractivité forte des Etats-Unis pour les investissements est liée à la croissance plus forte des Etats-Unis (2,5% en 2023 contre 0,8% dans l'Union européenne), à la taille plus forte du secteur des nouvelles technologies (10% du PIB aux Etats-Unis, 5,5% du PIB dans l'Union européenne), aux aides publiques (Inflation Reduction Act) aux Etats-Unis, à la rentabilité plus forte du capital (le rendement des fonds propres des entreprises – RoE – est de 17% aux Etats-Unis contre 11% dans l'Union européenne), à la taille nettement plus forte du marché des actions aux Etats-Unis, à la faible taille du capital-risque (les levées de fonds du Venture Capital atteignant 22 milliards d'euros en 2023 dans l'Union européenne, 250 milliards de dollars aux Etats-Unis).

Il en résulte un cercle vicieux pour l'économie européenne : le sous-investissement qui provient de la localisation de beaucoup d'investissements aux Etats-Unis affaiblit les gains de productivité et la croissance et rend l'Europe encore moins attractive pour les investissements.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

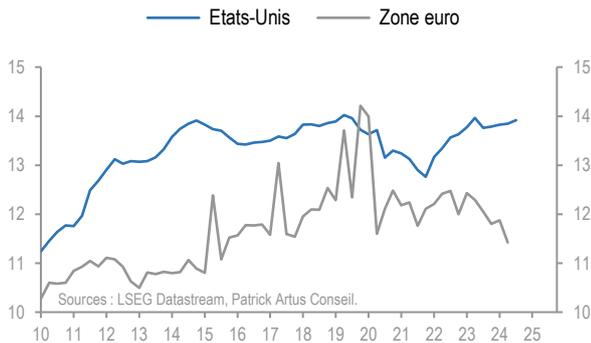
[X](#) @PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

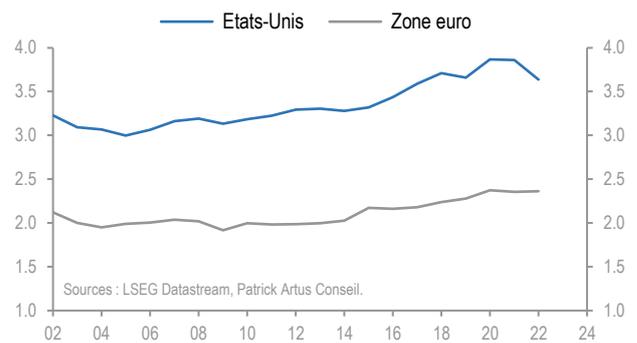
Les investissements sont attirés aux Etats-Unis

Quand on regarde le **taux d'investissement** (total ou en nouvelles technologies) des entreprises (**Graphiques 1a/b**), ou les **investissements directs et de portefeuille nets** (**Graphique 2**), on voit que le capital est attiré de la zone euro vers les Etats-Unis. Le graphique 2 montre le solde des investissements directs et de portefeuille aux Etats-Unis et dans la zone euro. **Les investissements entrants sont nettement plus importants aux Etats-Unis que dans la zone euro** (un signe négatif montrant un solde positif pour les entrées de capitaux).

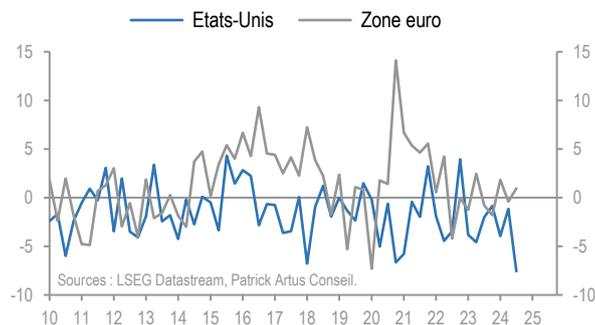
Graphique 1a
Investissement des entreprises (en % du PIB valeur)



Graphique 1b
Investissement en TIC y compris logiciels (valeur, en % du PIB valeur)



Graphique 2
Investissement direct et investissement de portefeuille nets* (en % du PIB valeur)

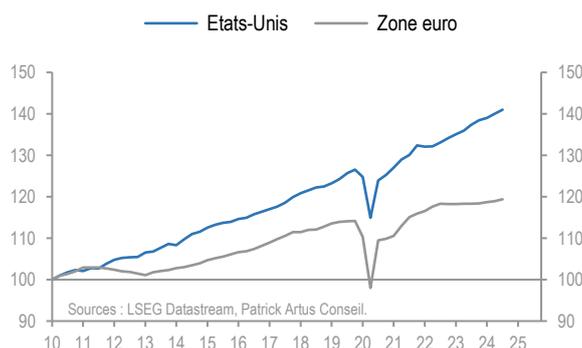


(*) Le solde des investissements direct et de portefeuille représente la variation de la position extérieure nette. Une augmentation de la position extérieure nette est affectée d'un signe positif

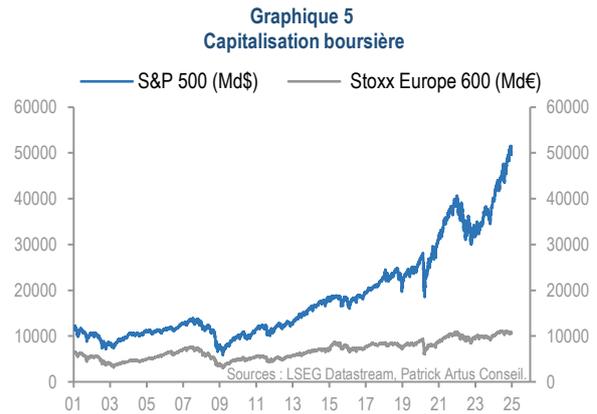
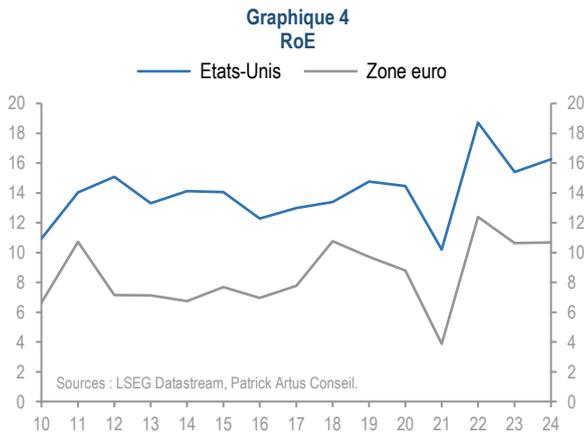
Cette **attractivité forte des Etats-Unis pour les investissements** résulte :

- de **l'écart de croissance** entre les Etats-Unis et la zone euro (ou l'Union européenne), **Graphique 3**.

Graphique 3
PIB (volume, 100 : 2010.T1)

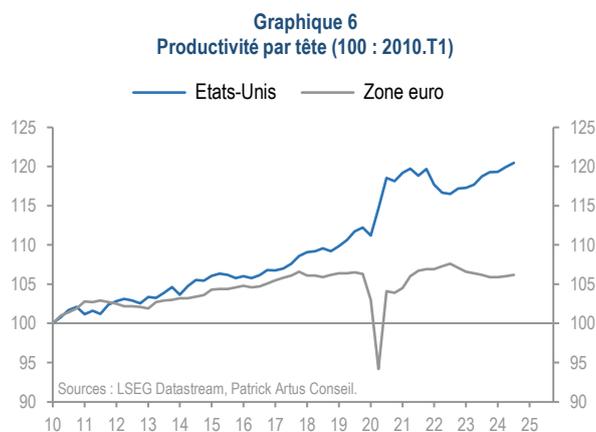


- de la taille plus forte du **secteur des nouvelles technologies aux Etats-Unis** (10% du PIB contre 5,5% du PIB de l'Union européenne) ;
- de l'efficacité des **aides publiques à l'investissement aux Etats-Unis** (par exemple avec l'Inflation Reduction Act) ;
- **de la rentabilité plus forte des entreprises** aux Etats-Unis par rapport à la zone euro (**Graphique 4**) ;
- **de la faible taille du capital-risque** (en 2023, les levées de fonds en Venture Capital représentent 22 milliards d'euros dans l'Union européenne et 250 milliards de dollars aux Etats-Unis) ;
- **de la faible taille du marché boursier dans la zone euro relativement à celui des Etats-Unis** (**Graphique 5**).



Synthèse : l'attractivité forte des Etats-Unis fait apparaître un cercle vicieux défavorable en Europe

Puisque les investissements, et particulièrement les investissements en nouvelles technologies, sont attirés aux Etats-Unis, au détriment de l'Europe, **le taux d'investissement** (total et en nouvelles technologies) **est anormalement faible en Europe** (Graphiques 1a/b). En conséquence, les gains de productivité sont très faibles en Europe (**Graphique 6**), ainsi que la croissance du PIB (Graphique 3 plus haut).



Il s'agit bien d'un **cercle vicieux** : plus les entreprises sont incitées à localiser leurs investissements aux Etats-Unis et non dans l'Union européenne, plus la croissance et la rentabilité du capital sont faibles en Europe par rapport aux Etats-Unis, ce qui renforce l'attractivité des Etats-Unis pour les investissements par rapport à celle de l'Europe.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.